

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du CPLM **Du 20 juin 2013, Malley, salle «Lausanne»**

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 20h05 par son président, M. N. Weber.

Ce dernier salue et souhaite la bienvenue aux membres et tout particulièrement aux membres d'honneurs présentes, Mme Brède, Mme Valérie Blanc et Mme Christiane Miles. Il fait part de la liste des personnes excusées :

- M. P.-F. Croisier *Membre Honneur*
- Mme Viviane David *Membre du comité*
- Mme Yasmina Barki *Membre comité*
- Mme Cynthia Mülhauser
- M. Franck Mülhauser
- Mme Helena Fuerbringer
- Mmes R. & M. Cordier
- Mme Maude Reveilhac
- M. et Mme T. & G. Graber
- Mme Aline Pittet
- Mme C. Raccurt
- M. P. Blanc
- Mme L. Henry

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2011-2012, adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2013 (voir PV sur le site www.cplm.ch)
2. Approbation des rapports du président, de la présidente de la commission technique artistique, de la présidente de la commission synchronisation, de la caissière, de la commission de placement et des vérificateurs des comptes.
3. Décharge au comité et à la commission de placement pour leurs activités.
4. Renouvellement du mandat des vérificateurs.
5. Propositions individuelles présentées par écrit au moins dix jours avant la date de l'assemblée.
6. Adoption des budgets annuels et fixation des cotisations annuelles pour tous les membres.
7. Activités 2013 – 2014
8. Divers

L'assemblée générale ordinaire a été convoquée dans les délais légaux, soit 21 jours avant la séance avec l'ordre du jour fixé selon les 6.2.4 des statuts du club. 38 personnes des personnes présentes ont le droit de vote, la majorité est à 17 voix



1. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011-2012, ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2013 (VOIR PV SUR LE SITE www.cplm.ch)**

Les PV de l'assemblée générale 2011-2012 et celui de l'assemblée générale ordinaire du CPLM du 24 avril 2013 ont été mis à disposition des membres du club sur le site internet du club : www.cplm.ch. Il est également à disposition des membres présents à l'Assemblée, M. Weber propose leur adoption à main levée.

Mme Blanc relève que les membres n'ont pas reçu le PV de l'assemblée extraordinaire du 24 avril 2013 et ne peuvent donc l'adopter. Le comité en prend note et va remédier à ce manque. Le Président demande alors d'adopter uniquement le PV de l'assemblée générale ordinaire 2011-2012. Il n'y a aucune remarque ou question de l'assemblée générale concernant ce PV. Le PV de l'assemblée générale ordinaire 2011-2012 est adopté par 37 voix, 1 abstention et aucune opposition.

2. **APPROBATION DES RAPPORTS DU PRÉSIDENT, DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION TECHNIQUE ARTISTIQUE, DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SYNCHRO ET DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DANSE, DE LA CAISSIÈRE, DE LA COMMISSION DE PLACEMENTS ET DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES.**

2.1 **Présentation du rapport du Président**

Le président commence par résumer les activités écoulées durant la saison 2012-2013.

- Condition physique avec Gabriel
- Journée des patinoires romandes
- Une fête de Noël pour l'ensemble des cours
- Les championnats VD au Sentier
- Le spectacle de fin d'année
- Grande présence à la Rooster Cup à Paris.

Objectifs 2012-2013 :

- Amélioration continue de la gestion de la comptabilité
- Bonne présence de l'équipe synchro.

Sur la relation harmonieuse, le Président explique que le comité a essayé de travailler ce point, mais les tensions au cours de la saison ont été en grandissant et la communication a été difficile. La situation n'était plus vivable C'est la raison pour laquelle le comité a décidé de mettre sur pied le New CPLM. Les objectifs du projet sont :

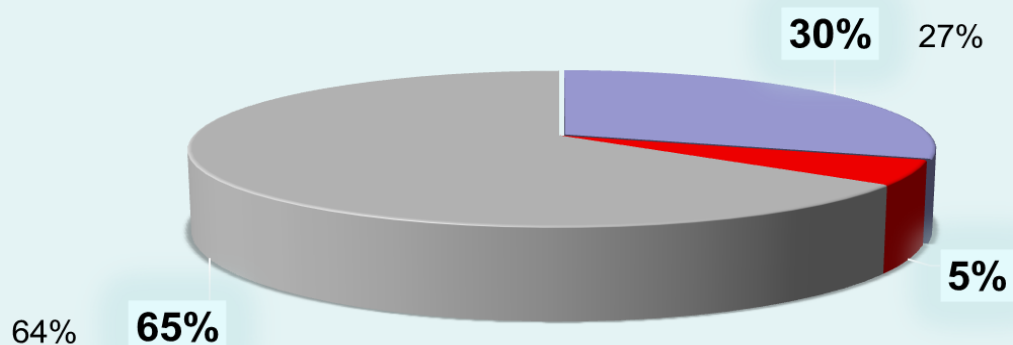
- S'identifier à un seul club.
- Améliorer les structures formatives.
- Assurer la pérennité du CPLM.
- Apprendre dans une ambiance saine et respectueuse.

Ensuite, le Président présente divers tableaux sur la répartition des charges, des produits et l'évolution des finances et les commente.



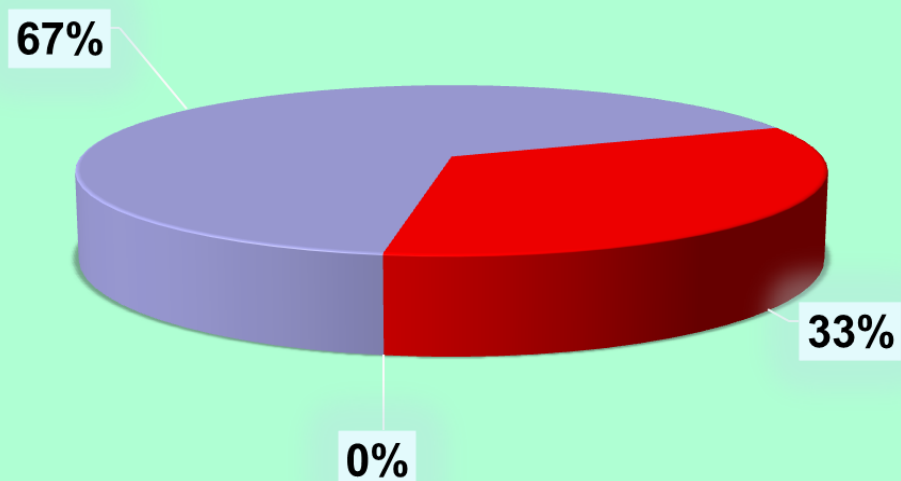
Répartition des charges 2012 - 2013

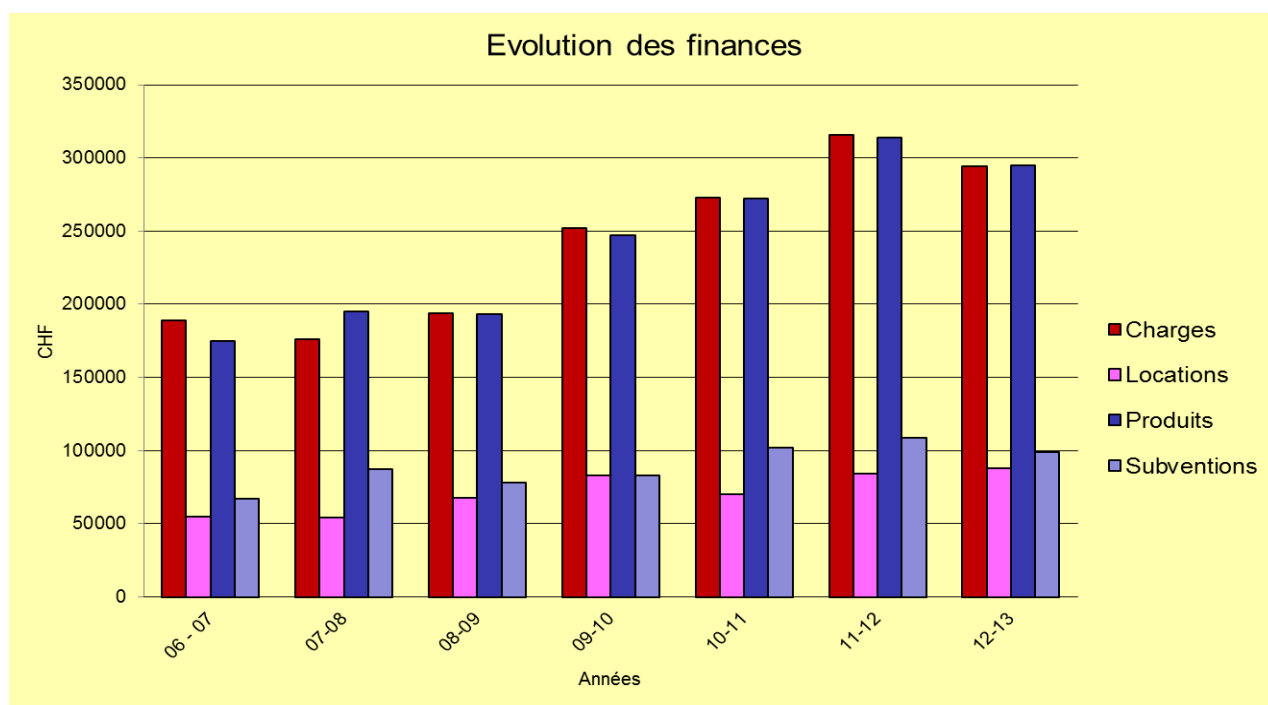
■ Locaux - Installations
 ■ Administration
 ■ Activités



Répartition des produits 2012 - 2013

■ Recettes ordinaires
 ■ Subventions
 ■ Fond de placement





Le Président termine son rapport en remerciant tous les bénévoles qui ont œuvré au bon déroulement du spectacle. Le résultat a été magnifique.

« L'unité de valeur de la **réussite**, ce n'est ni le franc ni le dollar. C'est un rapport entre la **satisfaction** et le **projet** ».

Joseph-Antoine Bell

2.2 Rapport de la présidente technique

Mme Miles commence son rapport en disant que cette année elle n'a pas de présentation PowerPoint, car elle a essayé de faire selon le cahier des charges, c'est-à-dire par écrit.

Elle raconte que son rôle au sein du comité lui a pris 244 jours, ou 35 semaines ou 9 mois. Elle compare ces 9 mois à une grossesse, et dans son cas, cela a été une grossesse difficile, la pire qu'elle ait connue. Elle a même eu des nausées par moment, tellement le contexte était pesant.

Toutefois, elle ne veut garder que les côtés positifs.

L'effectif des membres de la section artistique s'élève à 318 membres. Pour encadrer ces membres il y avait en début de saison : 4 professeurs et 7 moniteurs. Malheureusement, assez rapidement, M. Damien Djordjevic a donné sa démission et a choisi de repartir en France.

La communication n'a pas très bien fonctionné la saison passée. Les parents étaient perdus, car les informations venaient à la fois des professeurs et du comité.

Mme Miles parle ensuite des divers groupes de patineurs et patineuses :



Catégorie Initiation : 199 membres.

Il y a eu une baisse sensible du nombre de membres, car le comité n'a accepté de nouveaux arrivants que jusqu'à fin novembre et plus au-delà. Cela s'explique également par le fait que certains parents trouvaient que leurs enfants ne progressaient pas et sont partis ou ont pris des cours privés.

Les tests passés par les enfants sont toujours visibles sur le site.

Une sortie de Noël a été organisée à laquelle 120 enfants ont participé. Ils ont été au cinéma.

Quasiment tous les enfants ont participé au spectacle de fin d'année de club. Mme Miles remercie tous les bénévoles qui ont œuvré à la bonne marche de ce spectacle.

Catégorie Plaisir 1 et 2 : 167 patineurs (enfants à visée régionale, à cause de leur âge ou par le fait qu'ils débutent).

Cours 1 à 2 fois par semaine, donnés par des monitrices JS. Ces enfants ont presque tous participé aux championnats VD en janvier. Cette compétition donne aussi le classement des championnats lausannois. On trouve ce classement sur le site du CPLM. On remettra les médailles en septembre ou à Noël.

Mme Miles signale que les enfants ont fait des compétitions avec la nouvelle veste du club.

Durant la saison, le club a été très souvent sur le podium. Mme Miles a essayé de mettre les résultats sur le site dans la mesure de ses possibilités, mais n'étant pas présente à toutes les compétitions, cela a été impossible. Elle rappelle que le club cherche toujours un Webmaster.

Catégorie compétition : 50 membres (visée championnats suisse C1 à C5)

La présidente technique explique que pour arriver en catégorie mini pour les championnats suisses il faut que les enfants de moins de 10 ans sachent faire un axel et ceux de 12 ans deux doubles sauts. Ces enfants-là peuvent espérer une carrière aux championnats suisses.

Ces patineurs et patineuses devraient s'entraîner 11 mois/année, 2 fois/jour, 6 jours/7. Les entraînements ne sont pas seulement sur la glace. Il y a la condition physique avec Gabriel, la danse, l'aspect théâtral. C'est un tout pour ceux qui visent la compétition. C'est astreignant pour les parents et les enfants. A ce propos, elle rappelle que les parents doivent être informés de leurs devoirs et non seulement de leurs droits. Mme Miles ne l'avait pas signalé avant, car elle ne voulait pas s'immiscer dans le travail des professeurs.

Certains parents n'avaient pas compris leurs devoirs pour arriver à des résultats.

Mme Miles félicite Victoria Petzel pour son inter-or, Aurore König, Loïc Niederhauser et Noémie Bodenstein pour leur inter-argent.

Elle félicite Maité Graber pour son argent et regrette son départ à Morges.

La présidente technique rappelle qu'il ne faut pas se décourager, si on ne passe pas les tests tout de suite. Parfois, il faut plusieurs essais, mais avec de la ténacité et du travail on y arrive.

Le CPLM s'est vu attribué deux Prix Romands grâce à Noémie Bodenstein et Yoonmi Lehmann.



Elle félicite tous les participants aux championnats suisses qui ont su défendre avec honneur les couleurs du CPLM.

Démissions pour la prochaine saison de 2 de nos moniteurs:

Dat N'guyen: départ à l'étranger.

Indra Graber (monitrice Pontaise) retourne à Morges. Elle les remercie tous les deux pour l'excellent travail accompli depuis plusieurs saisons.

Mme Miles aborde ensuite le sujet de la non reconduite des contrats de Mmes Catia Vedovelli et Jacqueline Tomasini. Au départ du New CPLM, elles étaient prévues et Mme Miles y croyait. Toutefois, un certain nombre de choses se sont passées et la confiance en elles s'est rompue.

Elle remercie Jacqueline qui a œuvré pour le New CPLM en formant des « petits » et Catia à qui le CPLM doit beaucoup. Elle a su amener très rapidement des enfants aux championnats suisses.

Sur le plan administratif, Mme Miles remercie Carole König pour l'immense travail accompli.

Mme Miles remercie l'assemblée et souhaite une bonne soirée à toutes et à tous.

2.3 **Rapport de la responsable de la commission synchro**

Charlotte Marquis n'a qu'un seul mot pour résumer la saison : une nouvelle équipe ! Léa a effectué un gros travail afin de faire connaître la synchro. Ainsi, elles ont pu accueillir de nouvelles recrues. Elles sont 17 membres, dont 12 constituent l'équipe de compétition.

Cette saison, l'équipe a pu bénéficier d'un entraînement supplémentaire le samedi.

Elles n'ont pu présenter qu'un seul programme de 3 minutes 30.

L'équipe synchro a participé à à trois compétitions :

- EVBM : elles ont obtenu la 4^e place.
- Neuchâtel Trophy : compétition internationale. C'était leur première participation. Cela a été une expérience enrichissante de voir évoluer ces grandes équipes. Elles ont fini à la 5^e place. Charlotte Marquis nous conseille vivement d'aller voir une fois cette compétition.
- Swiss-cup Widnau : les conditions de participation à cette compétition ont été difficiles, car la coach était malade. Elles ont fini à la 5^e place.

L'équipe a également participé à trois galas : Sion, Morges et Lausanne. Elles ont été très bien accueillies partout. A ces occasions, toutes les petites ont pu participer et montrer à leurs parents ce qu'elles avaient appris.

Objectifs 2013-2014 :

Un nouveau programme, une nouvelle musique, une nouvelle chorégraphie et une nouvelle robe.



Il y a un travail de consolidation à faire : faire progresser les « petites » et œuvrer pour renforcer encore la cohésion d'équipe.

Elle relève le grand travail de la coach, avec l'intégration des petites. Elle la remercie. Elle remercie également la capitaine, qui fait un grand travail de présence et de soutien. Elle remercie aussi les parents, qui les suivent et qui font confiance à cette équipe de synchro.

Charlotte Marquis dit en fait que ce qui est le plus important pour elle, c'est le plaisir de patiner. Elle aime son équipe, qui progresse. Il y a une très bonne ambiance.

Elle invite l'assemblée à les rejoindre si quelqu'un veut intégrer leur équipe.

2.5. Rapport de la Caissière

Le président présente les comptes et les commente.

Charges :

2012-2013 PP		comptes 12-13	budget 13-14
Charges			
location	glace/ uniquement	76'485.60	75'000.00
	salle / uniquement HG et en rapport avec saison normale	8'972.00	10'000.00
	assurance	2'706.30	
		88'163.90	85'000.00
compétitions	juges, fonctionnaires / défraiements pour les tests Mallev	571.60	
	juges, frais annexes / repas, croissants des juges	139.40	
	licences / achat des licences,	2'520.00	1'800.00
	médailles et diplômes / tests	2'333.60	2'000.00
	moniteurs et JS /salaires	25'382.25	38'000.00
	profs /salaires	57'040.00	169'000.00
	cours JS/ARP/USP / frais cours profs et JS	3'374.80	4'000.00
	charges sociales / AVS des monitrices	2'875.60	20'000.00
	frais synchro/concours-Champéry-bus-site-salaire	9'590.30	18'180.00
	abonnements/vestes (65 vestes à 79.- et abonnements)	15'849.90	10'000.00
	tests payés ARP et USP, y compris les remboursements des manqués	1'800.00	
	compétitions payées	31'714.75	25'000.00
	indemnité équipe CH / ch suisse et Rooster-Cup	3'604.00	8'000.00
	frais de cours HG/salaires X(Gabriel et Marie)	16'102.40	13'220.00
	frais de cours HG / location (salle HG été)	719.00	
		173'617.60	309'200.00
autres	manifestations hors de la glace / remise diplômes, AG ex, réunion NCPLM	3'897.30	6'500.00
	spectacle/costumes-couritures-cadeaux-stands-location	11'919.05	
	Noël / cinéma et goûter / t-shirt synchro à la place cinéma	1'675.00	1'000.00
	accroche-toi à ton rêve / Championnats Suisses		10'000.00
		17'491.35	17'500.00
administration	bureau/parking, cartouches encre, papier,	438.50	
	envois / timbres et recommandé	191.70	
	CCP	274.55	
	téléphone, site, photocopieuse	1'912.40	
	cotisation aux associations/ARP-USP/rd famille-USL/Lausanne Tourisme	6'511.40	
	assemblées, comités, profs toutes les rencontres profs, comité, honneur	2'136.75	
	assemblées, parents / parents-comité	50.10	
	cadeaux/membres comité partants, Homme piste,	1'401.20	
	amortissement	1'000.00	
	divers	380.40	
	pertes sur débiteurs	675.00	
	frais généraux		14'000.00
		14'972.00	14'000.00
		294'244.85	425'700.00



Produits :

Produits		Cotes 2012-2013	Budget 2013-2014	
cotisation	junior/ tous les enfants de moins de 16 ans	17'325.00	56'000.00	
	membres actifs/ tous les enfants de plus de 16 ans	2'405.00		
	parents/tous les parents des enfants de moins de 16 ans,	765.00		
		20'495.00	56'000.00	
cours collectifs	initiation/ tous les encaissements moins les cotisations	39'393.00	50'000.00	
	P1/idem	11'845.00		
	P2	4'780.00		
		56'018.00	50'000.00	
compétition	C1	13'947.20	80'000.00	
	C2	11'685.60		
	C3	21'787.00	50'000.00	
	C4	13'950.00		
	C5	10'539.00		
	danse			
		71'908.80	130'000.00	
glace	glace hors saison/glacé avril 2013	3'490.00		
	glace hors CPLM	410.00	1'000.00	
		3'900.00	1'000.00	
divers	licences/toutes les licences que les parents achètent	390.00		
	HG, hors forfait/ HG été 2013	6'030.00		
	inscriptions tests et lames / tous les tests passé à Malley	2'710.00	19'500.00	
	Synchro /tous les forfaits moins les cotisations	10'040.00	14'500.00	
	Hors forfaits	1'475.00	3'000.00	
	Compétitions hors forfaits/ concours en plus des forfaits	3'510.00	17'500.00	
	spectacle	13'005.00		
	vestes	1'380.00		
	revenu des stands / stand du spectacle	3'606.00		
	prestation de services	1'800.00	2'000.00	
	Championnats CH			
			43'946.00	56'500.00
	subventions	Fonds du sports/ pour les camps collectifs	1'728.00	3'500.00
Ville de Lausanne		86'699.65	88'000.00	
subvention JS		10'314.00	14'000.00	
Fond du sport				
intérêt CCP		50.50		
Fond de placement CPLM			25'000.00	
Skatethon / repas de soutien		1'700.00		
		98'792.15	132'200.00	
		295'059.95	425'700.00	

Carole König commente le bilan. Elle remercie les personnes qui ont payé régulièrement.

2.6 Rapport de la commission de placement

La commission de placement ne s'est pas réunie durant l'exercice. Elle n'a pas effectué de placements particuliers et a conservé :

- Une obligation de caisse
- Le fonds de placement BCV équilibré
- Le Fonds de placement immobilier commercial PROCIMMO
- Le Fonds de placement immobilier d'habitation REASLTONE SWISS PROPERTY

Le fonds de placement BCV Stratégie est composé de 45% d'actions et de 45% d'obligations.

En 2012/2013, ils ont enregistré une plus-value de 7,62% contre une plus-value de 0.84% une année auparavant.

En tenant compte des montants versés au Club, la performance cumulée depuis 2001 est de 12,44%, ce qui est loin de leurs objectifs.

Les crises boursières et financières de ces dernières années ne leur ont pas permis d'atteindre leur objectif d'un rendement annuel de 2,5%.



La commission enregistre avec satisfaction une nette reprise du fonds de placement BCV qui a gagné 12,84% alors qu'il avait perdu 8,5% durant l'exercice précédent.

Leurs fonds immobiliers ont moins progressé que l'année précédente avec des plus-values de respectivement de 3,28% (contre 9.93%) et 6,17% (contre 8,40%).

Leur portefeuille comprend le fonds de placement BCV qui se montait au 30.04.13 à CHF 217'000, les fonds de placement immobilier de CHF 59'000 et une obligation de caisse pour un montant de CHF 21'000 (chiffres arrondis) soit un total de CHF 297'000 placés.

Il n'y a pas eu de versement au Club en 2012. Ainsi, les liquidités s'élèvent à CHF 27'000 à la fin de l'exercice.

Depuis le 30 avril dernier, la commission a enregistré une diminution des performances des fonds immobiliers, de -1,3% pour le PROCIMMO et de -0,4% pour le REALSTONE, et également une légère diminution de 0,3% du Fonds BCV.

Compte tenu de la progression de la bourse, ils n'ont pas vendu une partie des titres du fonds BCV, comme annoncé l'année dernière. L'objectif reste de vendre progressivement les parts BCV contre des fonds de placement immobilier par tranche de 30 à 50'000 par année ou de la totalité s'il la progression est suffisante.

2.7. Rapport des vérificateur/-trice des comptes

Les vérificateurs se sont réunis le 15 juin 2013. M. Burnier certifie les comptes et relève que la comptabilité est tenue avec précision et remercie Carole König.

En conséquence, les vérificateur/trice proposent à l'Assemblée Générale

1. D'approuver les comptes de l'exercice 2012-2013 tels que présentés.
2. De donner décharge au Comité pour sa gestion de l'exercice 2012-2013.
3. De remercier la trésorière pour son excellent travail.

M. Weber remercie Mme Carole König pour son travail et passe à l'approbation des différents rapports par l'Assemblée.

2.8 Approbation des rapports

Approbation des rapports du président, des commissions techniques artistique et synchro

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Approbation du rapport de la caissière

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Approbation du rapport de la commission de placement

Le rapport est approuvé à l'unanimité.



3. DÉCHARGE AU COMITÉ ET À LA COMMISSION DE PLACEMENT POUR LEURS ACTIVITÉS

Décharge est donnée à l'unanimité.

4. DEMISSION ET ADMISSION, AINSI QUE RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES VÉRIFICATEURS

4.1. Démission

M. Luis Rodrigues, vice-président, donne sa démission.

4.2. Elections

Election du Comité du CPLM

Aucune élection n'a lieu.

Election de la Commission de placement

La commission de placement est élue par l'Assemblée par applaudissement.

Election des vérificateurs de compte

- M. G. Burnier 1ère vérificatrice
- M. T. Graber 2ème vérificateur
- Mme M. Raccurt 1er suppléant
- Vacant 2ème suppléant

Election de M. Foglietta, comme 2^e suppléant. La commission de vérification des comptes est élue par applaudissement par l'Assemblée générale.

5. Propositions individuelles présentées par écrit au moins dix jours avant la date de l'assemblée.

Aucune proposition n'est parvenue au comité.

6. ADOPTION DES BUDGETS ANNUELS ET FIXATIONS DES COTISATIONS ANNUELLES POUR TOUS LES MEMBRES.

6.1. Cotisations :

M. N. Weber propose le maintien des cotisations au même prix que la saison passée, soit :

Membre actif junior jusqu'à 16 ans : CHF 55.—

Membre actif dès 16 ans : CHF 65.—



Membre passif : CHF 15.—

L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien des cotisations à la même valeur.

Suite à l'intervention de Mme Blanc dit que ce n'est pas les catégories qui ont été votées.

M. N. Weber dit qu'on va enlever le senior.

Daniela Ionescu propose d'augmenter les cotisations. Mme Miles trouve que c'est une bonne idée, puisque le club cherche de l'argent.

Mme Suess dit que comme les comptes sont à zéro, pas de raison d'augmenter.

Le président propose d'en parler au point : présentation du budget.

6.2. Budget

M. N. Weber présente le budget

Charges :

2012-2013 PP		comptes 12-13	budget 13-14
Charges			
location	glace/ uniquement	76'485.60	75'000.00
	salle / uniquement HG et en rapport avec saison normale	8'972.00	10'000.00
	assurance	2'706.30	
		88'163.90	85'000.00
compétitions	juges, fonctionnaires / défraiements pour les tests Mallev	571.60	
	juges, frais annexes / repas, croissants des juges	139.40	
	licences / achat des licences,	2'520.00	1'800.00
	médailles et diplômes / tests	2'333.60	2'000.00
	moniteurs et JS /salaires	25'382.25	38'000.00
	profs / salaires	57'040.00	169'000.00
	cours JS/ARP/USP / frais cours profs et JS	3'374.80	4'000.00
	charges sociales / AVS des monitrices	2'875.60	20'000.00
	frais synchro/concours-Champéry-bus-site-salaire	9'590.30	18'180.00
	abonnements/vestes (85 vestes é 79.- et abonnements)	15'849.90	10'000.00
	tests payés ARP et USP, y compris les remboursements des manqués	1'800.00	
	compétitions payées	31'714.75	25'000.00
	indemnité équipe CH / ch suisse et Rooster-Cup	3'604.00	8'000.00
	frais de cours HG/salaires (Gabriel et Marie)	16'102.40	13'220.00
	frais de cours HG / location (salle HG été)	719.00	
		173'617.60	309'200.00
autres	manifestations hors de la glace / remise diplômes, AG ex, réunion NCPLM	3'897.30	6'500.00
	spectacle/costumes-nouritures-cadeaux-stands-location	11'919.05	
	Noël / cinéma et goûter / t-shirt synchro à la place cinéma	1'675.00	1'000.00
	accroche-toi à ton rêve / Championnats Suisses		10'000.00
		17'491.35	17'500.00
administration	bureau/parking, cartouches encre, papier,	438.50	
	envois / timbres et recommandé	191.70	
	CCP	274.55	
	téléphone, site, photocopieuse	1'912.40	
	cotisation aux associations/ARP-USP/rd famille-USL/Lausanne Tourisme	6'511.40	
	assemblées, comités, profs /toutes les rencontres profs, comité, honneur	2'136.75	
	assemblées, parents / parents-comité	50.10	
	cadeaux/membres comité partants, Homme piste,	1'401.20	
	amortissement	1'000.00	
	divers	380.40	
	pertes sur débiteurs	675.00	
	frais généraux:		14'000.00
		14'972.00	14'000.00
		294'244.85	425'700.00

Il y aura une augmentation des charges, car les professeurs vont être salariés. Les monitrices seront aussi payées par le CPLM.



Produits :

Produits		Cotes 2012-2013	Budget 2013-2014
cotisation	junior/ tous les enfants de moins de 16 ans	17'325.00	56'000.00
	membres actifs/ tous les enfants de plus de 16 ans	2'405.00	
	parents/tous les parents des enfants de moins de 16 ans,	765.00	
		20'495.00	56'000.00
cours collectifs	initiation/ tous les encaissements moins les cotisations	39'393.00	50'000.00
	P1/idem	11'845.00	
	P2	4'780.00	
		56'018.00	50'000.00
compétition	C1	13'947.20	80'000.00
	C2	11'685.60	
	C3	21'787.00	50'000.00
	C4	13'950.00	
	C5	10'539.00	
	danse		
		71'908.80	130'000.00
glace	glace hors saison/glace avril 2013	3'490.00	
	glace hors CPLM	410.00	1'000.00
		3'900.00	1'000.00
divers	licences/toutes les licences que les parents achètent	390.00	
	HG, hors forfait/ HG été 2013	6'030.00	
	inscriptions tests et lames / tous les tests passé à Malley	2'710.00	19'500.00
	Synchro /tous les forfaits moins les cotisations	10'040.00	14'500.00
	Hors forfaits	1'475.00	3'000.00
	Compétitions hors forfaits/ concours en plus des forfaits	3'510.00	17'500.00
	spectacle	13'005.00	
	vestes	1'380.00	
	revenu des stands / stand du spectacle	3'606.00	
	prestation de services	1'800.00	2'000.00
		43'946.00	56'500.00
subventions	Fonds du sports/ pour les camps collectifs	1'728.00	3'500.00
	Ville de Lausanne	86'699.65	88'000.00
	subvention JS	10'314.00	14'000.00
	Fond du sport		
	intérêt CCP	50.50	
	Fond de placement CPLM		25'000.00
Skatethon / repas de soutien		1'700.00	
		98'792.15	132'200.00
		295'059.95	425'700.00

Proposition de prélèvement sur le Fonds de Placement

Proposition d'utilisation du Fond de Placement 2013 - 2014	
	Budget
Compétition synchro	SFr. 3'000.00
Hors glace	SFr. 7'000.00
Aide à la compétition, New CPLM	SFr. 15'000.00
Total	SFr. 25'000.00



M. N. Weber propose un prélèvement de frs. 25'000.-. M. Jaccoud dit que cet argent est prévu pour un projet sportif (par exemple « accroche toi à ton rêve », nouvelle veste, etc.). Il comprend que c'est plutôt pour combler un déficit.

M. N. Weber explique que c'est pour la synchro, pour des cours avec M. Lambiel, pour le NEW CPLM.

Mme Brède propose que le Fonds de placement devrait être utilisé dans ce nouvel esprit de New CPLM, donc pour les enfants, pour la promotion du sport.

M. N. Weber rappelle que la priorité est de trouver des fonds ailleurs. Ceci pour alléger la demande au fonds de placement. Il explique que M. Lucine vient avec l'idée de créer une nouvelle structure.

M. Burnier dit que les charges salariales ne sont pas assez élevées.

M. Foglietta demande si les parents vont payer une cotisation qui englobera tout. M. N. Weber répond que certaines compétitions seront comprises, mais les camps seront en sus. Mme Miles explique que le montant de la cotisation sera calculé selon le nombre d'heures de glace que l'enfant fera. Pour les professeurs, leur salaire est fait sur une base de 20 heures par semaine.

M. N. Weber propose d'augmenter les charges sociales de fr. 5'000.-.

Les parents s'inquiètent de savoir comment vont être partagés les fr. 130'000.- (produits compétitions).

M. N. Weber rappelle que M. Lucine a une expérience avec ce système et qu'ils ont l'habitude.

Mme Mühlhauser explique que pour sa fille, qui a patiné pendant 20 ans, elle payait env. fr. 20'000.- par saison. Heureusement qu'il existe maintenant le fonds de placement et les subventions. M. Weber explique qu'ils vont encore demander des fonds. Il relate qu'ils ont été pessimistes dans leurs prévisions, mais il reste confiant.

Devant l'inquiétude des parents sur ce qu'ils vont payer la saison prochaine et l'incertitude du budget, Mme Blanc propose de ne pas augmenter les cotisations. Elle propose de refaire un point en milieu de saison avec les vérificateurs et de partir avec un budget déficitaire de fr. 5'000.- jusqu'à la mi-saison.

NWR propose de mettre les charges sociales à 25'000.-.

NWR demande d'accepter cette proposition. L'assemblée accepte à l'unanimité moins 2 absents.

Le budget du CPLM pour la saison 2013-2014 y compris l'utilisation du Fonds de placement à hauteur de fr. 25'000.- est approuvé à l'unanimité.



7. ACTIVITES 2013-2014 :

Le camp du mois d'août sera offert à ceux qui signeront le contrat avec le CPLM. Il se déroulera l'après-midi.

Certains parents s'inquiètent à nouveau de savoir dans quelle catégorie sera leur enfant et combien ils devront payer.

Mme Miles rappelle que cela dépendra de la fréquence de son entraînement.

Mme Kahla insiste sur le fait qu'elle veut savoir combien elle va payer.

Mme Blanc redit qu'ils sont encore en travail sur le concept et réexplique le nouveau concept. Chacun a ses objectifs : possibilité de chaque enfant, budget des parents. Tout va dépendre du contrat qui va être établi.

Après diverses interventions, l'assemblée se rend compte que le montant risque d'être plus ou moins identique à la saison précédente.

Activités 2013-2014 :

- Ouverture Malley 17 août 2013.
- Camp de patinage du 19 au 23 août 2013.
- Trophée Romand à Malley.
- Journée de la patinoire en octobre.
- Fêtes de Noël.
- Spectacle de fin d'année.

8. DIVERS

M. Rodrigues parle de sa démission. Il a trouvé cette année difficile. Il trouve qu'il y a peu de monde à l'assemblée et ça l'inquiète. Il raconte qu'il a vécu des compétitions pathétiques : à certaines compétitions les 2e et 3e ne recevaient qu'une gourde. Il demande plus de respect pour ceux qui sont sur le podium.

En début de saison, il avait des ambitions. Le site du CPLM n'est pas à la hauteur d'une ville olympique. Il pense qu'il y a un manque d'information et de rapidité d'information. Il rappelle que lorsqu'il avait parlé de cela à la dernière assemblée générale, l'audience avait applaudi.

Il parle des professeurs : 4, puis 3 en fin de saison. Il y a eu un passage furtif de M. Damien Djordjevic. Les enfants avaient le choix de prendre un professeur ou un autre. Le New CPLM va privilégier un autre système. Le club doit tout mettre en place pour préparer les enfants aux compétitions. Lorsqu'il a voulu en parler en comité, il s'est trouvé face à un mur.



Il n'a pas aimé le passage en force. Il trouve que l'on n'a pas écouté les parents. Un bon contrat calmerait tout de suite les disputes. Il trouve inadmissible que les professeurs aient été licenciés, alors qu'il y avait une bonne complicité entre elles et certains enfants.

Toutes ces raisons font qu'il donne sa démission avec effet immédiat et souhaite bonne chance à M. Lucine et à son équipe.

Il ajoute encore qu'il regrette de ne pas avoir été convié aux séances « d'observation » à Annecy.

M. Jaccoud raconte que ses filles ont fait du patinage. Il a un peu de distance puisque maintenant il ne fait plus partie du comité. Il rappelle qu'il a payé cher lorsqu'elles patinaient. Il pense que le CPLM prend le bon virage et que nous avons beaucoup à apprendre des Français. Il dit bravo au CPLM d'avoir osé prendre cette décision.

Le Président clôt l'Assemblée à 22h35. Il remercie chacun de sa présence et invite l'Assemblée à partager le verre de l'amitié pour clore la séance.

